

COMPTE-RENDU DE REUNION
COMITÉ LOCAL DES USAGERS PERMANENTS DU PORT DE PLAISANCE DU MOULIN
BLANC

Réunion du mardi 8 juin 2021

Participants :

Mme Martine BUISSON-THUILLIER, MM Jean-Yves COURTAY, Jean-Pierre CLEC'H, Ronan KERAUTRET, Hervé TOUTAIN, Gilbert FERZOU, Alain CHOMARD, Yvon RICHOUE, Jean-Yves FURET, Emmanuel SACHE, membres du CLUPP du port du Moulin Blanc

Mme Nathalie PERON-LECORPS, MM François CORRE, Jonathan GOGUER, Brest'Aim
MM Régis GAILLARD, Christophe DUBOIS, Florian GICQUAUD, Brest métropole

Diffusion : invités

ORDRE DU JOUR :

1/ ELECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL PORTUAIRE

Le scrutin organisé par correspondance visait à désigner les trois représentants titulaires, et leurs trois suppléants, du CLUPP amenés à participer aux travaux du conseil portuaire du Moulin Blanc.

Les 3 plaisanciers arrivant en tête du dépouillement siègeront en tant que titulaires, les 3 suivants seront désignés suppléants.

Informations sur le scrutin :

- 69 inscrits
- 40 votants
- 38 votes exprimés, 2 votes nuls

Le dépouillement a révélé les résultats suivants :

- M. Franck BUISSON-THUILLIER : 13 voix
- M. Alain CHOMARD : 18 voix
- M. Jean-Pierre CLEC'H, 15 voix
- M. Jean-Yves COURTAY : 14 voix
- M. Jean-Philippe DANDOY : 7 voix
- M. Jean-Yves FURET : 7 voix
- M. Hassan IDLLALENE : 19 voix
- M. Ronan KERAUTRET : 13 voix
- M. Olivier LE GOUIC : 21 voix
- M. Jean-Jacques TANGUY : 16 voix
- M. Hervé TOUTAIN : 26 voix

Les nouveaux membres du conseil portuaire du Moulin Blanc :

Membres titulaires :

- M. Hervé TOUTAIN
- M. Olivier LE GOUIC
- M. Hassan IDLLALENE

Membres suppléants :

- M. Alain CHOMARD

- M. Jean-Jacques TANGUY
- M. Jean-Pierre CLEC'H

2/ PRÉSENTATION BP 2021 PORT DU MOULIN BLANC

Le budget 2021 a été construit en prenant en compte le contexte sanitaire induisant de nombreuses incertitudes.

Si aucune variation importante n'est constatée, il est néanmoins prévu que le résultat soit légèrement supérieur à ce qui avait été prévu en 2020 (71 800 € pour 51 600 €).

3/ BILAN 2020 ET ACTUALITÉS 2021

Bilan 2020 :

Premier confinement du 17 mars au 14 avril : fermeture des bureaux, mise en place du télétravail et mise en place d'un numéro d'astreinte. Le port a néanmoins poursuivi les rondes, l'activité de la surveillance des bateaux (du fait des conditions météorologiques) et la distribution du courrier pour les plaisanciers vivant à bord.

La manutention a repris le 14 avril pour les professionnels de la plaisance, à leur demande et avec l'aval des Affaires Maritimes.

Les bureaux du port ont rouvert le 11 mai.

Le deuxième confinement a débuté le 30 octobre. Si l'activité de bureau a fermé et le télétravail a été remis en place, l'activité s'est poursuivie. La réouverture est intervenue le 16 décembre 2020.

Activité 2020 :

Contrats annuels : le port reste complet pour la clientèle à l'année. La répartition de cette clientèle est à 92,2% finistérienne. Les voiliers représentent 62% des bateaux présents pour 38% de bateaux à moteur.

Les résiliations restent assez stables (119 pour 117 en 2019). La tendance est toutefois nettement à la hausse depuis 2014 qui en avait compté 69. Les causes de résiliation sont systématiquement interrogées. Celles-ci sont majoritairement liées à une vente de bateau (125 pour l'ensemble des deux ports), la raison d'un changement de port en dehors de Brest arrivant en deuxième position (30).

Les listes d'attente sont en augmentation (135 pour 120 en 2019) malgré le passage de l'inscription payante (15 €) décidée au 1^{er} janvier 2019.

Les contrats mensuels augmentent fortement entre 2019 et 2020 (+7,8%, de 487 à 525). Cette part de l'activité a beaucoup mobilisé afin de compenser l'inévitable dégradation du nombre de passages du fait des restrictions de déplacement intervenues au cours de l'année pour lutter contre l'épidémie de COVID-19. Les chiffres relatifs à cette clientèle sont en effet en forte baisse (-34,6%, de 674 à 441) et il en va de même pour les nuitées (-35%, de 2 212 à 1 437).

La durée moyenne des escales reste stable, à 3,26 jours.

Le port a effectué 1 500 opérations de manutention en 2020 (hors opérations de calage), soit une baisse 14% par rapport à 2019.

En matière d'environnement, le port du Moulin Blanc est certifié « ports propres » et les équipes travaillent pour la certification « ports propres actifs en biodiversité ». Un stagiaire a intégré les équipes afin d'approfondir ce chantier. Il est prévu d'améliorer la communication du travail effectué dans ce domaine par les équipes du port.

La communication en direction de la clientèle anglaise a été accentuée malgré le contexte difficile (COVID-19, Brexit).

Manifestations été 2021 :

Dans le cadre de l'accueil du départ du Tour de France 2021 à Brest, un certain nombre de manifestations nautiques vont être organisées les 26 et 27 juin. A cette occasion, des bateaux du patrimoine navigueront en rade de Brest à l'occasion de parades qui s'étendront du port de commerce jusqu'au pont Albert Louppe.

De plus, en soutien aux bateaux du patrimoine sont organisées les « escales estivales de Brest » qui viseront à faciliter la pratique et l'embarquement sur ces navires : mise en place d'un conteneur au Port du Château pour une navigation devant les ports brestois.

4/ QUESTIONS DIVERSES

- En matière de développement du tourisme nautique, il est émis le souhait de développer la concertation et la mise en relation entre différents acteurs contribuant, en particulier, à la sédentarisation des visiteurs. Ceci pourrait d'ailleurs parfaitement s'inscrire dans le cadre de l'actualisation de la Stratégie Métropolitaine de Développement Economique et plus particulièrement de son volet sur la stratégie touristique à l'échelle de la métropole. Le tourisme maritime ne peut qu'être une des composantes de cette stratégie.
- L'utilisation de la cale de carénage est un sujet récurrent. Les équipes du port ne peuvent être physiquement présentes 24 heures sur 24, mais il est envisagé d'installer une borne qui serait accessible aux plaisanciers à toute heure, y compris en dehors des horaires d'ouverture de la capitainerie. Ceci permettrait d'élargir les temps de travaux et amoindrir les encombrements et les quelques tensions pouvant advenir. Les investissements réalisés pour le renouvellement des installations ainsi que les moyens déployés pour leur exploitation sont importants et l'ouverture de la cale à tous les bateaux, y compris extérieurs à Brest, découle d'une volonté de service public d'amélioration de la qualité des eaux de la rade.
Le fait que trop peu de ports soient aujourd'hui équipés de telles installations est à l'origine de réflexions en cours au sein de la collectivité.
- Océanopolis va lancer son projet « Métamorphose » qui prévoit la rénovation des pavillons tropicaux et polaires existants, l'ajout d'un pavillon dédié aux enfants et de créer une ouverture vers le Moulin Blanc. Le projet est en phase de consultation pour la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2023 pour une réouverture pour l'été 2024. Les plaisanciers du Moulin Blanc seront tenus informés de l'avancement de ce sujet.
- Brest métropole a entrepris le lancement d'une étude pour la réalisation d'un schéma directeur pour le port du Moulin Blanc à l'horizon 2040 tant d'un point de vue de ses infrastructures (établissement d'un plan de renouvellement et d'investissements) que sur l'aspect de l'évolution des pratiques nautiques et des grandes tendances pour la plaisance de demain. Les représentants du CLUPP au conseil portuaire seront sollicités pour contribuer à cette étude. Le bureau d'études techniques chargé de la rédaction de ce schéma sera devrait être désigné en début d'été 2021.
- En matière de sécurité, une étude abordant le sujet de la vidéo protection a débuté à l'initiative de Brest'aim avec l'appui d'un cabinet spécialisé. Un premier audit a été effectué au port du Château et sera complété très prochainement par celui prévu au Moulin Blanc.
- Une signalisation en vue de rappeler le fonctionnement de la cale de carénage est en cours de réalisation. Le travail a été effectué avec l'aide de la police de l'eau et les panneaux seront prochainement installés.
- Sur la question de la présence de commerces de proximité pour des achats de produits courants, il est signalé l'existence d'un partenariat avec l'une des enseignes Carrefour de Brest au terme duquel un système de navette pour les plaisanciers et/ou de livraison des achats a été mis en place. La commande en ligne puis la collecte directe au magasin sont également disponibles dans ce cadre.
La fermeture soudaine de la société de Service Electronique de Navigation est à déplorer. Il est fortement souhaitable qu'un repreneur puisse s'installer pour pallier ce manque pour tous les plaisanciers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

- - - - -

Diffusion du compte rendu : invités

Pièces jointes : Diaporama présenté en séance (dont budget 2021).